



Municipalité de  
Saint-Nazaire-de-Dorchester

## **AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Joanie Bolduc Pelchat, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,

Que lors de la séance ordinaire, tenue le 4 avril 2022 Mme Nadia Vallières, conseillère, a donné avis de motion, qu'il sera soumis pour adoption lors de la prochaine séance ordinaire du Conseil municipal, le règlement 274-2022 modifiant le Règlement sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés numéro 223-2014.

Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement au bureau municipal, situé au 61-A, rue Principale, sur les heures d'ouverture ou sur le site de la municipalité à l'adresse suivante : [www.st-nazaire.ca](http://www.st-nazaire.ca)

Donné à Saint-Nazaire-de-Dorchester, ce 7<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2022.

Joanie Bolduc Pelchat  
Directrice générale/greffière-trésorière